

Ma première leçon d'application

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **44 (1915)**

Heft 10

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

les âmes ; c'est une belle Industrie, n'est-ce pas ? Mais, voici la *Gruyère* avec ses industries nombreuses, laissez-lui la parole.

— Je suis la Haute-Gruyère, et vous présente, comme mon amie de Guin, le lait condensé d'Epagny et un peu de bois de la parqueterie de La Tour et Neirivue. Ma chère ville de Gruyères vit des souvenirs d'un brillant passé et ses habitants reçoivent avec courtoisie les nombreux étrangers qui viennent visiter ce site charmant. Neirivue rebâti vous présente les produits de sa filature ; Lessoc, du beau marbre. Montbovon rivalise avec Hauterive pour l'usine électrique. Le tressage de la paille est encore bien en honneur chez nous. Depuis peu, les fines mains n'ont-elles pas appris la dentelle au fuseau ! Je m'arrête et donne la parole au val de Charmey. Goûtez l'excellent chocolat Cailler qui sort de Broc ; la Jogne, amie aussi du chocolat, sans doute, se laisse dompter et vient prêter sa force à l'importante fabrique. Partout vous voyez prospérer l'industrie hôtelière, à Charmey surtout. Donnez un petit souvenir à la Valsainte, monastère des Chartreux, près de Cerniat. J'ai deux bains renommés : Montbarry, près du Pâquier, et les Colombettes, près de Vuadens. De Bulle à La Roche, nombreuses sont les scieries. Les montagnes leur fournissent du beau bois et en abondance.

Revenons sur nos pas et près du tombeau du Père Canisius remercions Dieu des richesses qu'Il a accordées à notre beau canton de Fribourg.

Que Dieu protège notre canton !

Travail de Cl. D.

Communiqué par J. B., insp.

MA PREMIÈRE LEÇON D'APPLICATION

On est pédagogue ou on ne l'est pas ! Si on l'est, on le reste, bon gré, mal gré ! Et « ces pédagogues dont on dit tant de mal ont du bon, non seulement quelquefois, mais souvent et, cela, même s'ils sont inspecteurs » !

Ayant été l'un et l'autre, point n'est besoin de vous dire que je suis demeuré très fidèle à ma profession et que, dans ma retraite, mon délassement favori est de lire notre cher *Bulletin*, de voir à l'œuvre les jeunes ; c'est très intéressant et très suggestif, et, souvent aussi, je me hâte de le dire, très réjouissant pour l'avenir de notre enseignement primaire. On fait, en général, beaucoup de besogne et de la bonne en matière d'instruction surtout, et même, en matière d'éducation, lorsque les parents marchent d'accord avec les autorités scolaires, ce qui, hélas ! demeure chez nous la grande pierre d'achoppement.

Ceci dit, permettez-moi de vous communiquer mes impressions sur l'article *Un premier discours*, extrait du *Manuel général* et communiqué par M. Page, pédagogue dans l'âme, et que j'estime beaucoup. Il possède le « feu sacré » et, ceci soit dit sans blesser sa modestie, que l'on me donne beaucoup de ces maîtres-là et, à l'encontre d'Archimède, je ne *souleverai* pas, mais je *réformerai* le monde !

Henri Marion, si j'ai bonne mémoire, n'a-t-il pas dit : « On connaîtra la valeur de l'éducation quand les éducateurs seront parfaits. » Ayons le « feu sacré » et nous approcherons de l'idéal dans la mesure du possible.

Revenons à la question.

Je ne suis guère partisan de la manière de voir de l'inspecteur dont M. Page a cru utile de publier la séduisante correspondance.

Chers anciens collègues de l'inspection primaire dans le canton de Fribourg : *Pas trop de discours*, d'accord en cela avec l'Inspecteur correspondant du *Manuel général*, mais, « pas davantage non plus..., trop de leçons modèles » données par l'inspecteur ! J'aurai l'honneur de vous dire pourquoi dans la suite au prochain numéro.

Un ancien inspecteur.

Examens physiques des recrutables

Avant que nos jeunes gens aillent subir les examens du recrutement, il est utile de rappeler aux personnes qui sont chargées de préparer l'examen physique quelques idées générales à ce sujet.

Les exercices imposés doivent être exécutés dans les conditions suivantes :

a) SAUT EN LONGUEUR : Ce saut est à exécuter avec pose et élan facultatifs, sans tremplin. La place où le saut doit se faire sera clairement marquée ;

b) LE LEVER D'UN HALTÈRE DE 17 KG. : Cet ex. doit s'exécuter dans la position des jambes légèrement écartées. — Lever jusqu'au dessus de la tête et redescendre, 4 fois avec un bras, puis 4 fois avec l'autre, sans reposer l'haltère. Le lever avec élan ne compte pas.

c) LA COURSE DE VITESSE : 80 m. en ligne droite. Cet ex. doit s'exécuter sur un terrain horizontal.

Tous ces exercices doivent se faire avec chaussures ordinaires. Il est permis de faire enlever l'habit.

Ces exercices sont appréciés comme suit :

a) SAUT EN LONGUEUR :

Note 5	pour un saut	de moins de 2 m.
» 4	»	de 2 à 2,50 m.
» 3	»	de 2,50 à 3 m.
» 2	»	de 3 à 3,50 m.
» 1	»	de 3,50 m. et plus.